



# DÉPARTEMENT

## Langues Étrangères Appliquées

### Classe Préparatoire aux Grandes Écoles (ENS Rennes D1)

Année universitaire 2022.2023

## Table des matières

<b>LES COMPÉTENCES DE LA CLASSE PRÉPARATOIRE AUX GRANDES ÉCOLES DU DÉPARTEMENT LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES : UN PARTENARIAT, UNE OPPORTUNITÉ POUR PRÉPARER SON AVENIR.....</b>	<b>4</b>
<b>CALENDRIER UNIVERSITAIRE .....</b>	<b>6</b>
<b>CONTACTS.....</b>	<b>7</b>
<i>Équipe pédagogique.....</i>	<i>7</i>
<i>Les directeurs d'études et de département .....</i>	<i>7</i>
<i>Les coordinateurs pédagogiques pour les mobilités internationales en LEA3 CI.....</i>	<i>7</i>
<i>Renseignements utiles.....</i>	<i>7</i>
<b>OBJECTIFS ET ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS .....</b>	<b>8</b>
<b>SCOLARITÉ - INFORMATIONS PRATIQUES .....</b>	<b>10</b>
<b>CERTIFICATIONS EN LANGUE.....</b>	<b>12</b>
<b>PLATEFORME « ORTHODIDACTE » .....</b>	<b>13</b>
<b>CONNEXION WIFI .....</b>	<b>14</b>
<b>LE SERVICE D'ORIENTATION ET D'INSERTION PROFESSIONNELLE .....</b>	<b>15</b>
<b>CONSIGNES DE SÉCURITÉ .....</b>	<b>17</b>
<b>PLAN DES BÂTIMENTS .....</b>	<b>18</b>
<b>PRÉSENTATION DE LA FORMATION DE LICENCE LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES .....</b>	<b>20</b>
<b>CPGE 1.....</b>	<b>22</b>
<i>Calendrier CPGE1.....</i>	<i>23</i>
<i>Modalités de contrôle des connaissances semestre 1 .....</i>	<i>24</i>
<i>Modalités de contrôle des connaissances semestre 2 .....</i>	<i>25</i>
<b>PRÉSENTATION DES COURS ET BIBLIOGRAPHIE - CPGE1.....</b>	<b>26</b>
<i>Grammaire .....</i>	<i>26</i>
<i>Expression orale .....</i>	<i>26</i>
<i>Compréhension orale .....</i>	<i>26</i>
<i>Rédaction.....</i>	<i>26</i>
<i>Économie et société.....</i>	<i>27</i>
<i>Économie .....</i>	<i>27</i>
<i>Gestion .....</i>	<i>27</i>
<i>Institutions politiques .....</i>	<i>28</i>
<i>Comptabilité.....</i>	<i>28</i>
<i>Informatique.....</i>	<i>28</i>
<i>Économie CPGE.....</i>	<i>29</i>
<i>Droit constitutionnel CPGE .....</i>	<i>29</i>
<i>Droit commercial CPGE .....</i>	<i>30</i>
<i>Droit civil CPGE.....</i>	<i>30</i>
<i>Approfondissement méthodologique .....</i>	<i>31</i>
<b>CPGE 2.....</b>	<b>32</b>
<i>Calendrier CPGE2.....</i>	<i>33</i>
<i>Modalités de contrôle des connaissances semestre 3 .....</i>	<i>35</i>
<i>Modalités de contrôle des connaissances semestre 4.....</i>	<i>36</i>
<b>PRÉSENTATION DES COURS ET BIBLIOGRAPHIE - CPGE2.....</b>	<b>37</b>
<i>Traduction du français vers l'anglais, l'allemand ou l'espagnol.....</i>	<i>37</i>
<i>Traduction de l'anglais, l'allemand ou l'espagnol vers le français .....</i>	<i>37</i>

<i>Compréhension / expression</i> .....	37
<i>Management des organisations</i> .....	37
<i>Rédaction professionnelle</i> .....	38
<i>Gestion des ressources humaines</i> .....	38
<i>Langue économique et commerciale</i> .....	38
<i>Économie et société</i> .....	39
<i>Culture d'entreprise</i> .....	39
<i>Informatique</i> .....	40
<i>Comptabilité analytique</i> .....	40
<i>Économie CPGE</i> .....	41
<i>Droit commercial et droit des sociétés CPGE</i> .....	41
<i>Droit administratif CPGE</i> .....	41
<i>Droit civil CPGE</i> .....	42
<i>Approfondissement méthodologique</i> .....	42

*Les compétences de la classe préparatoire aux grandes écoles du département Langues étrangères appliquées : un partenariat, une opportunité pour préparer son avenir*

**Deux années de préparation aux concours**  
**La possibilité de continuer en 3<sup>e</sup> année de LEA, parcours Commerce international**  
**Un enseignement de haut niveau**  
**Un encadrement et un suivi individuels**

## **Les compétences attestées dans les parcours de la licence Langues Étrangères Appliquées**

### **Globales**

- Maîtriser l'anglais et l'allemand ou l'espagnol (niveau B2, utilisateur indépendant, du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues, CECRL), afin de conduire toutes les tâches professionnelles de manière trilingue.
- Avoir une connaissance globale des cultures anglaise et allemande ou espagnole, et être ainsi capable d'adapter son action en fonction d'éléments interculturels.
- S'initier à la gestion de l'entreprise, connaître son cadre juridique et son organisation.
- Comprendre le champ d'exercice de la comptabilité, son rôle et ses obligations, et être capable de monter et d'interpréter les principaux documents comptables obligatoires dans une entreprise.
- Utiliser les techniques de vente, en réalisant un projet marketing dans le domaine du commerce international ou de la coopération européenne.
- Appliquer ses connaissances dans la réalisation de stages professionnels.

### **Transversales**

- Capacités d'organisation, adaptabilité à différentes modalités de travail, individuelles et collectives.
- Ouverture d'esprit et approche interculturelle des relations professionnelles internationales.
- Pratique confirmée des principaux logiciels de bureautique, adaptée à la réalisation de tâches professionnelles (base de données, logiciel de gestion, tableur, PAO).
- Maîtrise des normes du français écrit et oral, capacité à analyser, organiser et transmettre des informations de manière pertinente et adaptée.
- Autonomie, capacité à approfondir son savoir en utilisant les outils appropriés.
- Construction de son projet professionnel et prospection du domaine d'activité visé.

### **Compétences spécifiques du parcours commerce international**

- Connaître les règles du commerce international et ses techniques administratives, appliqués à la gestion des opérations import-export.
- Connaître les principes et les enjeux du droit commercial français et international, et du droit du travail.
- Acquérir les bases d'une culture économique et juridique internationale, notamment en utilisant le lexique et les structures syntaxiques liés à l'économie et au commerce en anglais et allemand ou espagnol.
- Être capable d'analyser les documents comptables annuels d'une entreprise : analyse financière fonctionnelle et dynamique.

### Les concours préparés dans la Classe préparatoire aux grandes écoles

- Concours Tremplin 1 : cinq groupements d'écoles Supérieures de Commerce partenaires dans la banque d'épreuve Tremplin : KEDGE Business School (Bordeaux, Marseille), NEOMA Business School (Rouen et Reims), Rennes School of Business, Montpellier Business School , EM Strasbourg - <http://www.ecricome.org>.
- Concours Passerelle 1 : six écoles supérieures de commerce partenaires dans la banque d'épreuves Passerelle : Burgundy School of Business (Dijon), EM Normandie (Le Havre-Caen), South Champagne Business School (Troyes), Institut Mines-Télécom Business School (Évry), ESC Clermont Business School, Excelia Business School (La Rochelle - <http://www.passerelle-esc.com>).
- Concours spécifiques d'écoles de commerce qui organisent leur propre recrutement par admission sur titre : Grenoble École de Management, ICN Creative Business School (Nancy), Toulouse Business School, SKEMA, IESEG, ESSCA, AMBITION + (EBS Paris, EDC Paris Business School, ESCE International career, IPAG Business School), etc.
- Concours spécifiques d'écoles de communication : Sciencecom d'Audencia, EFAP, etc.
- Concours d'intégration en écoles de management universitaires (Instituts d'Administration des Entreprises) : score message IAE
- Préparation aux candidatures dans certains magistères de communication, juridiques ou des relations internationales.
  - ✓ **En première année, plusieurs dispositifs d'aide et de renforcement du travail universitaire sont déployés.**
  - ✓ **Les effectifs par petits groupes permettent de travailler en profondeur les connaissances et les méthodes.**
  - ✓ **De très nombreux partenariats en Europe pour réaliser un séjour d'études dans le cadre d'ERASMUS+ (plus d'une centaine de places pour les étudiant e s inscrit.e.s en LEA), en 3<sup>e</sup> année de licence. Possibilité de partir un an.**
  - ✓ **Le parrainage entre étudiant e s permet de faciliter l'intégration des CPGE1.**

### La continuité du cursus universitaire à l'Université de Bretagne-Sud :

- **Dans le département Langues étrangères appliquées, avec deux parcours possibles :**
  - Responsable du développement international (master 2 en alternance).
  - Gestion de projets régionaux et européens (diplôme conjoint franco-germano-tchèque, labellisé par l'Université franco-allemande).
- **Au sein de la faculté de Droit, de Sciences Économiques et de Gestion (DSEG), avec deux parcours possibles (après examen du dossier en commission) :**
  - Licence 3 de droit (parcours droit privé, mixte, ou droit public).
  - Licence 3 économie et gestion des organisations.

## *Calendrier universitaire*

### *Rentrées*

Réunion spécifique CPGE1 le mercredi 31 août à 9h en P1 (lycée Dupuy de Lôme)  
 Entretiens individuels à 10h en P1 (lycée Dupuy de Lôme)  
 LEA1 et CPGE1 : jeudi 1<sup>er</sup> septembre à 10h30 amphi Massiac  
 LEA2 et CPGE 2 : jeudi 1<sup>er</sup> septembre à 8h30 salles Vasco de Gama et Christophe Colomb

### *Début des cours*

CPGE1 : jeudi 1<sup>er</sup> septembre à 14h au lycée Dupuy de Lôme  
 LEA1 : lundi 5 septembre  
 CPGE2 : mercredi 31 août à 12h30 salle Surcouf, UBS  
 LEA2 : lundi 5 septembre

### *Vacances (dates incluses)*

Du samedi 22 au dimanche 30 octobre  
 Du samedi 17 décembre au lundi 2 janvier  
 Du samedi 18 au dimanche 26 février  
 Du samedi 15 avril au lundi 1<sup>er</sup> mai

### *Dates à retenir*

Réunion mobilité internationale spécifique au département LEA (partenariats LEA, conditions pour partir, interlocuteurs...) : **semaine du 14 novembre** (*sous réserve de confirmation*)  
 Réunion organisée par le SAI à la faculté de Lettres (mobilité études, financement, démarches administratives, calendrier...) : jeudi 24 novembre, 13h30-15h séjours d'études ; 15h15-15h45 financer son projet de mobilité internationale ; 16h-17h stages à l'étranger  
 Lundi 28 après-midi et mardi 29 novembre : *Une idée pour mon territoire*  
 Vendredi 13 janvier à 18h : remise des diplômes licence pro ACIET, licence LEA, Master 2 RDI. **Tables rondes l'après-midi.** Repas le soir

Pour obtenir des informations complémentaires, contactez le secrétariat pédagogique du département : 02 97 87 29 72 ou [llshs.lea.sec@listes.univ-ubs.fr](mailto:llshs.lea.sec@listes.univ-ubs.fr)

## *Contacts*

L'équipe pédagogique est constituée d'enseignants, d'enseignants-chercheurs et de professionnels.

### **Équipe pédagogique**

[alexia.jingand@univ-ubs.fr](mailto:alexia.jingand@univ-ubs.fr)

[benoit.cointo@univ-ubs.fr](mailto:benoit.cointo@univ-ubs.fr)

[christian.quotschalla@univ-ubs.fr](mailto:christian.quotschalla@univ-ubs.fr)

[christine.marichal@univ-ubs.fr](mailto:christine.marichal@univ-ubs.fr)

[chrystel.millon@univ-ubs.fr](mailto:chrystel.millon@univ-ubs.fr)

[clemence.pavoine@univ-ubs.fr](mailto:clemence.pavoine@univ-ubs.fr)

[daniel.pereira-romero@univ-ubs.fr](mailto:daniel.pereira-romero@univ-ubs.fr)

[elisabeth.genaivre@univ-ubs.fr](mailto:elisabeth.genaivre@univ-ubs.fr)

[florence.lhote@univ-ubs.fr](mailto:florence.lhote@univ-ubs.fr)

[francois.martinez@univ-ubs.fr](mailto:francois.martinez@univ-ubs.fr)

[frederique.martin@univ-ubs.fr](mailto:frederique.martin@univ-ubs.fr)

[gwyn.jones@univ-ubs.fr](mailto:gwyn.jones@univ-ubs.fr)

[hania.renaudie@univ-ubs.fr](mailto:hania.renaudie@univ-ubs.fr)

[helene.privat@univ-ubs.fr](mailto:helene.privat@univ-ubs.fr)

[jorg.ulbert@univ-ubs.fr](mailto:jorg.ulbert@univ-ubs.fr)

[laurent.daniel@univ-ubs.fr](mailto:laurent.daniel@univ-ubs.fr)

[laurent.jaffre@univ-ubs.fr](mailto:laurent.jaffre@univ-ubs.fr)

[mariannick.guennec@univ-ubs.fr](mailto:mariannick.guennec@univ-ubs.fr)

[marion.olharan-lagan@univ-ubs.fr](mailto:marion.olharan-lagan@univ-ubs.fr)

[nelly.andre@univ-ubs.fr](mailto:nelly.andre@univ-ubs.fr)

[radia.hannachi@univ-ubs.fr](mailto:radia.hannachi@univ-ubs.fr)

[violaine.rosiau@univ-ubs.fr](mailto:violaine.rosiau@univ-ubs.fr)

[wiebke.peters@univ-ubs.fr](mailto:wiebke.peters@univ-ubs.fr)

### Les directeurs d'études et de département

Direction des études de Licence 1 : Nelly ANDRÉ [llshs.lea1.de@listes.univ-ubs.fr](mailto:llshs.lea1.de@listes.univ-ubs.fr)

Direction des études de CPGE1 : Robert CARIN [robert.carin@univ-ubs.fr](mailto:robert.carin@univ-ubs.fr)

Direction des études de Licence 2 : Robert CARIN [llshs.lea2.de@listes.univ-ubs.fr](mailto:llshs.lea2.de@listes.univ-ubs.fr)

Direction des études de CPGE2 : Robert CARIN [robert.carin@univ-ubs.fr](mailto:robert.carin@univ-ubs.fr)

Direction du Département LEA : Mariannick GUENNEC [llshs.lea.dir@listes.univ-ubs.fr](mailto:llshs.lea.dir@listes.univ-ubs.fr)

### Les coordinateurs pédagogiques pour les mobilités internationales en LEA3 CI

Jörg Ulbert et Christian Quotschalla : Allemagne

Gwyn Jones : Chypre, Irlande, Italie

François Martinez : Portugal

Mariannick Guennec : Espagne, Finlande, République tchèque

N'hésitez pas à contacter le secrétariat pédagogique du département LEA :

02 97 87 29 72

[llshs.lea.sec@listes.univ-ubs.fr](mailto:llshs.lea.sec@listes.univ-ubs.fr)

### **Renseignements utiles**

Médecine universitaire 02 97 87 11 36

Service social 02 97 87 95 04

Service des sports 02 97 87 29 11

Service des Affaires internationales [sai@univ-ubs.fr](mailto:sai@univ-ubs.fr)

## *Objectifs et organisation des enseignements*

### **Objectifs de la formation**

La classe préparatoire de l'Université de Bretagne-Sud s'adresse prioritairement aux bachelier e s "Sciences et Technologies du Management et de la Gestion".

Elle propose un **double cursus** dans le domaine de l'économie, du droit et de la gestion : une partie de la formation est suivie dans le cadre d'une licence universitaire Langues étrangères appliquées, l'autre est dispensée dans un parcours spécifique de Classe Préparatoire aux Grandes Écoles. Grâce à ce parcours spécifique CPGE, les étudiant e s bénéficient d'une formation renforcée dans les matières fondamentales des concours : économie, droits constitutionnel, administratif, civil et commercial, anglais, allemand ou espagnol, méthodologie.

Cette classe offre aux étudiant e s plusieurs débouchés valorisants : concours d'entrée à l'ENS (École normale supérieure), en écoles de commerce et de management (admission parallèle-concours Passerelle et Tremplin), dans les filières universitaires sélectives (IAE, Licence de Gestion, Licence d'Administration Publique, etc.), intégration d'un magistère.

Les étudiant e s qui n'ont pas réussi les concours à l'issue de la deuxième année ou qui souhaitent obtenir une licence LEA parcours Commerce international peuvent continuer en 3<sup>e</sup> année de licence Langues étrangères appliquées, parcours Commerce international, et représenter les concours ou continuer en master, notamment Responsable du développement international (sélectif). Ils Elles ont alors la possibilité de partir en mobilité un semestre (S6) voire une année (S5 et S6)

### **Organisation générale des enseignements**

Les enseignements sont organisés en semestres sous forme d'unités individuellement capitalisables par année (UE) et affectées d'un nombre de crédits européens de transfert (« crédits ECTS »).

Chaque année de la Licence se compose de 12 unités d'enseignements (UE) réparties de manière égale sur les deux semestres (5 ECTS chacune). Le descriptif des différentes UE est disponible dans les pages suivantes du présent livret.

Le 1<sup>er</sup> semestre (S1) est un semestre de découverte de 12 semaines. Le 2<sup>e</sup> semestre de 1<sup>ère</sup> année (S2) et le 1<sup>er</sup> semestre de 2<sup>e</sup> année (S3), sont aussi de 12 semaines. À partir du 2<sup>e</sup> semestre de 2<sup>e</sup> année (S4, S5, S6), les semestres font 10 semaines de façon à laisser de la place au stage, sans empiéter sur les « jobs d'été ».

Le choix des enseignements a lieu lors de la prérentrée ; il est indiqué sur le contrat pédagogique signé par chaque étudiant.e.

Tout changement dans le contrat pédagogique qui ne sera pas validé par le directeur des études et dont le secrétariat pédagogique ne sera pas informé empêchera la participation aux examens.

Les cours sont donnés sous forme de CM (cours magistraux) destinés à l'ensemble des étudiant e s, d'autres sous forme de TD (travaux dirigés) pour des groupes d'environ 35 étudiant e s. La répartition des étudiant.e.s dans les différents groupes de TD est faite en septembre, par le directeur d'études.

**Les emplois du temps sont disponibles après la réunion de prérentrée, sur le tableau d'affichage au rez-de-chaussée du Paquebot et sur l'Environnement Numérique de Travail de chaque étudiant e**

**L'inscription pédagogique sur CONPERE est obligatoire** pour chaque année et elle est faite en septembre pour les deux semestres. La signature du contrat pédagogique est également obligatoire :



- Elle entraîne l'inscription aux examens des deux sessions pour chaque semestre.
- Elle s'effectue lors de la semaine de prérentrée à l'issue de la réunion d'information (présence obligatoire et indispensable) suivie d'un accueil individuel des étudiant e s en 1<sup>ère</sup> année.

Dans la mesure du possible, les informations nécessaires pour le bon déroulement de l'année universitaire sont disponibles sur le tableau d'affichage du département, au rez-de-chaussée du Paquebot. Il est indispensable pour les étudiant e s de consulter le plus souvent possible ces tableaux ainsi que leur Environnement Numérique de Travail et leur messagerie universitaire. Le planning des examens est affiché sur le même panneau.

### **1. Contrat pédagogique**

Chaque étudiant·e de licence doit compléter le contrat de réussite CONPERE sur son environnement numérique de travail (ENT). Celui-ci permet notamment, le cas échéant, d'apporter des précisions sur votre statut et sur vos aménagements d'études (inscription dans un autre cursus, pratique sportive ou artistique intensive, non-assidu·e, etc). Il est signé numériquement par l'étudiant puis par la directrice ou le directeur d'études pour validation.

### **2. Assiduité (et étudiants boursiers)**

Tout·e étudiant·e est soumis·e à une obligation d'assiduité aux cours, aux évaluations de contrôle continu ainsi qu'aux examens.

Si vous êtes **boursière.sier**, un manquement à cette obligation peut entraîner la suspension du versement de la bourse ainsi que le remboursement des sommes déjà versées.

### **3. Statut d'étudiant·e non-assidu·e**

Les étudiant·e·s exerçant une activité professionnelle supérieure à 10 heures par semaine peuvent bénéficier du statut d'étudiant·e non-assidu·e afin de leur permettre de concilier leur travail salarié et leurs études. Pour en bénéficier, il convient de déposer une demande accompagnée des pièces justificatives auprès du secrétariat de scolarité de votre département de formation. En cas d'acceptation par la directrice ou le directeur de votre année d'études, vous êtes autorisé·e à ne pas assister à partie ou totalité des enseignements. Vous devrez vous présenter aux mêmes examens partiels et terminaux que les étudiant·e·s assidu·e·s. Des modalités particulières peuvent s'appliquer dans le cas de matières contenant du contrôle continu (se reporter aux tableaux des modalités de contrôle des connaissances de l'année concernée).

Les étudiant·e·s boursières.siers ne peuvent en aucun cas prétendre au statut non-assidu.

### **4. Évaluations**

Les examens de contrôle continu se déroulent tout au long de chaque semestre.

Une session d'examens est organisée à l'issue de chacun des deux semestres : les examens dits « partiels » à l'issue du premier semestre et les examens dits « terminaux » à l'issue du second. Les périodes auxquelles ils se déroulent sont indiquées sur le calendrier universitaire et les dates sont communiquées au moins 15 jours avant la première épreuve par voie d'affichage et par courriel sur votre adresse étudiante. Veillez à consulter régulièrement le panneau d'affichage, vos courriels et l'ENT pour d'éventuels changements de salles. La présence devant la salle d'examen est obligatoire 15 minutes avant le début de l'épreuve. Les étudiants devront impérativement présenter leur carte d'étudiant·e.

L'absence aux examens, qu'il s'agisse d'un contrôle continu ou d'un examen terminal, même justifiée par un certificat médical, n'ouvre droit à aucune épreuve de rattrapage et est sanctionnée par un 0/20.

**Tout·e étudiant·e est réputé·e avoir pris connaissance du règlement des études et des examens, qui détaille le fonctionnement des formations et renseigne, notamment, sur les procédures de recours ou les sanctions encourues en cas de fraude ou de tentative de fraude. Celui-ci est consultable dans l'espace « UFR LLSHS, Scolarité » de la plateforme pédagogique Moodle, elle-même accessible via l'ENT.**

### **5. Résultats et validation de la Licence**

Une unité d'enseignement (UE) est validée lorsque l'étudiant obtient la moyenne générale, y compris par compensation entre les matières (affectées de leur coefficient) constitutives de l'UE. Le semestre est validé lorsque l'étudiant obtient la moyenne générale, y compris par compensation entre UE (affectées de leur coefficient) constitutives de celui-ci.

L'année est validée lorsque l'étudiant obtient la moyenne générale, y compris par compensation des semestres constitutives de celle-ci.

La Licence est validée à la condition que chaque année de licence (L1, L2, L3) soit validée.

#### **6. Seconde session dite « de rattrapage »**

En cas d'échec à la première session, l'étudiant doit se présenter à la seconde session, dite « de rattrapage ».

Il ou elle ne repasse alors **que** les épreuves auxquelles il.elle **n'a pas obtenu la moyenne dans les unités non acquises**.

Ainsi, si vous avez validé un semestre, vous ne pouvez et ne devez présenter aucune des épreuves de ce semestre, quand bien même il y aurait des matières dans lesquelles vous n'avez pas obtenu la moyenne. Dans le ou les semestres non obtenus, vous ne devrez et ne pourrez repasser que les épreuves pour lesquelles vous n'avez pas obtenu la moyenne qui se trouvent dans les UE dans lesquelles vous n'avez pas obtenu la moyenne. En effet, une UE validée est acquise à vie et ne peut ni ne doit être repassée.

*Mais attention, inversement, une note de matière supérieure à la moyenne n'est conservée que d'une session d'examens à l'autre. En cas d'échec à l'UE, au semestre et à l'année dont elle fait partie, il faudra la repasser l'année suivante.*

Les notes de la seconde session se substituent à celles de la première, même si elles sont inférieures. Ainsi, si un e étudiant e ne se présente pas en session 2 à une épreuve à laquelle il ou elle devait se présenter, la note de 0 remplace la note obtenue en session 1.

#### **7. Consultation des copies**

À l'issue de chacune des deux sessions d'examens, les étudiant e s pourront consulter leurs copies auprès des enseignant e s concerné e s, à la date fixée par les directeurs d'études et consultable sur le panneau d'affichage ou communiquée par courriel. Il n'y aura aucune consultation individuelle au secrétariat.

#### **8. Ajourné e Autorisé e à Continuer (AJAC)**

À l'issue des délibérations de la session 2, les étudiant e s ajourné e s ayant acquis un semestre et 15 ECTS du semestre non-acquis peuvent être autorisé e s par le jury d'année à s'inscrire dans l'année supérieure (de la même mention de licence L2 ou L3). Dès lors, ils sont dits Ajourné e Autorisé e à Continuer et sont autorisés à suivre les cours de l'année supérieure. Néanmoins, il leur faudra obtenir le semestre manquant avant de pouvoir se présenter aux examens de l'année supérieure. Un document contractuel, élaboré par les deux directeurs d'études concernés et contresigné par l'étudiant, stipule les UE ou semestre à passer obligatoirement en session 1 puis en session 2.

Se renseigner auprès des directeurs d'études et/ou du secrétariat.

**Toutes les informations concernant la scolarité se trouvent sur votre ENT, plateforme Moodle : <https://moodle.univ-ubs.fr/course/view.php?id=2475> R**

### *Certifications en langue*

Vous suivez une formation à l'UFR LLSHS, vous avez donc la possibilité de passer des certifications en langue étrangère en anglais, allemand, espagnol, catalan, et chinois.

Pour obtenir des renseignements précis sur le calendrier, le coût, le niveau requis et/ou validé par chaque certification, consultez le site du Centre de Langues de l'UBS

(<http://www.univ-ubs.fr/fr/international/formations-en-langues/centre-de-langues.html>).

Ses bureaux se situent au deuxième étage du Paquebot si vous souhaitez obtenir d'autres renseignements.

### *Plateforme « Orthodidacte »*

L'UFR Lettres, Langues, Sciences Humaines et Sociales propose à ses étudiants un outil de remédiation en langue française, la plateforme Orthodidacte, qui leur permet de travailler à leur rythme l'orthographe et la syntaxe.

En complément de certaines de leurs UE consacrées au développement de leurs compétences d'écriture et visant à l'acquisition de méthodes pour l'écrit et l'oral, cette plateforme cible la correction orthographique, indispensable pour un cursus réussi et pour une bonne insertion professionnelle.

Au programme : exercices à trous, écoute audio et retranscription, QCM sur un ensemble de problèmes orthographiques. De certains accents spécifiques en français en passant par la concordance des temps jusqu'aux anglicismes et leurs équivalents français, les exercices regroupent des notions essentielles.

Après un test de positionnement évaluant les compétences initiales en orthographe, lexicale et syntaxe des étudiants, un parcours et un programme d'apprentissage adaptés au niveau de chacun seront proposés. Les étudiants peuvent alors se former à leur rythme, à l'université ou chez eux et dans les domaines de l'écrit qui correspondent à leurs besoins tout au long de l'année universitaire.

Les étudiants peuvent s'y connecter quand ils le souhaitent. Une utilisation régulière, entre 30 mn et 1 heure par semaine, est recommandée. Quatre niveaux sont proposés : du niveau 1 débutant au niveau 4, le plus élevé. La progression est prise en compte dans le cadre du cursus de l'étudiant même s'il part d'un niveau moyen.

Renseignements et inscriptions : [florence.lhote@univ-ubs.fr](mailto:florence.lhote@univ-ubs.fr)

## Connexion WIFI

Pour accéder à la documentation des ressources & services numériques (messagerie, WIFI...) <https://17017.univ-ubs.fr/documentation/pages/viewpage.action?pageId=622618>

Configuration du réseau WiFi Eduroam à destination des utilisateurs de l'UBS :

<b>Nom (SSID) du réseau</b>	eduroam
<b>Identifiant de connexion</b>	Votre <b>identifiant</b> de connexion UBS suivi de <b>@univ-ubs.fr</b> <i>exemple pour un personnel : untel@univ-ubs.fr</i> <i>exemple pour un étudiant : e1234567@univ-ubs.fr</i>
<b>Mot de passe</b>	Votre mot de passe UBS

À partir du 10 mai 2022, sur certains appareils, il peut vous être demandé de valider le certificat de notre serveur d'authentification. Dans ce cas le nom de ce certificat est **USERTrust RSA Certification Authority** et le nom du certificat intermédiaire est **GEANT OV RSA CA 4** pour le serveur **radius.univ-ubs.fr**.



L'INSERTION PROFESSIONNELLE ET L'ORIENTATION  
À L'UNIVERSITÉ BRETAGNE SUD

Université Bretagne Sud - SUIOP Entrepreneuriat



Toute l'équipe accueille et propose un conseil personnalisé aux étudiants dans le cadre d'une orientation ou d'une réorientation, mais aussi dans le cadre de leur insertion professionnelle. L'équipe du service apporte également une aide auprès des étudiants souhaitant réaliser un projet d'entreprise et développer leur esprit d'innovation et leur réseau.

### 1. NOS ACTIONS POUR VOUS ACCOMPAGNER

#### ✓ Prenez rendez-vous avec une conseillère

Vous souhaitez vous réorienter ? Vous avez déjà des pistes ? Le SUIOP Entrepreneuriat peut dès septembre vous renseigner sur les formations qui peuvent vous accueillir sur le territoire. Vous souhaitez retravailler votre projet ? Prenez rendez-vous avec une conseillère pour vous accompagner votre démarche !

Les conseillères d'orientation et d'insertion professionnelle vous reçoivent sur rendez-vous au 02 97 87 66 60 à Lorient et au 02 97 01 27 00 à Vannes.

#### ✓ Participez aux midi-stands, temps d'échanges ouverts à tous !

Venez nous rencontrer au SUIOP, sans rendez-vous, à Lorient et à Vannes le mardi de 12h30 à 13h30.

#### ✓ Des conseils en 5' pour votre CV

Les conseillères d'orientation vous donnent rendez-vous en distanciel **le mercredi de 12h30 à 13h30** et apporteront tous les conseils nécessaires pour améliorer vos supports. Rendez-vous sur notre page pour prendre connaissance du calendrier **Une photo professionnelle ?**

En septembre, inscrivez-vous au shooting. Le service vous propose d'agrémenter votre CV avec une photo professionnelle



Université Bretagne Sud  
SUIOP Entrepreneuriat  
4 rue Jean Zay - BP 92116  
56321 LORIENT Cedex  
02 97 87 66 60  
[www.univ-ubs.fr](http://www.univ-ubs.fr)

Université Bretagne Sud : Faculté droit, sciences économiques & gestion • Faculté lettres, langues, sciences humaines & sociales • Faculté sciences & sciences de l'ingénieur • Ecole d'ingénieurs ENSIBS • IUT Lorient - Pontivy • IUT Vannes • 13 laboratoires de recherche.



✓ **Vous souhaitez rencontrer un professionnel ? Participez aux cafés pros**

Ces rendez-vous sont des temps d'échanges conviviaux et informels entre des professionnels et des étudiants. Un format court, 1h maxi sur la pause déjeuner, à la Maison des Étudiants du campus de Vannes et au SUIOIP à Lorient.

✓ **Vous avez un projet d'entrepreneuriat ? On vous accompagne !**

Vous avez un projet, une idée de création d'activité, d'entreprise ? Tout étudiant ou jeune diplômé (de moins de 3 ans) qui a envie de découvrir le domaine de l'entrepreneuriat est accompagné et aidé au sein d'un PEPITE : un Pôle Étudiant Pour l'Innovation, le Transfert et l'Entrepreneuriat.

Sensibilisation, challenges, statut spécifique ... Le service a mis en place un cadre favorable pour permettre aux étudiants de se lancer dans l'aventure entrepreneuriale.

## **2. NOS RESSOURCES À VOTRE DISPOSITION**

✓ **Préparez votre projet, consultez nos ressources documentaires**

Info'avenir est une base de ressources documentaires utiles à la construction de son projet personnel et professionnel. Elle permet d'explorer les formations, les métiers, les études et leurs débouchés. (<https://suiop.centredoc.fr/>)

✓ **Besoin d'un coup de pouce pour trouver un stage, un emploi ou une alternance ? Inscrivez-vous sur la plateforme Jobteaser.** Retrouvez toutes les offres sur la plateforme. (<https://connect.jobteaser.com/>)

✓ **Vous souhaitez découvrir le devenir des diplômés et les poursuites d'études ?**

Consultez les livrets numériques ou rendez-vous sur la page dédiée à chaque formation rubrique « Documents ».

✓ **Un stage à réaliser ? Venez retirer votre livret « Ma recherche de stage »**

Le livret est disponible au SUIOIP pour tous les étudiants afin de vous accompagner dans la recherche de votre stage

**Retrouvez toutes nos informations et actualités sur le site de l'ubs :**  
Formation / réussir ici / insertion professionnelle et orientation





## Consignes de sécurité

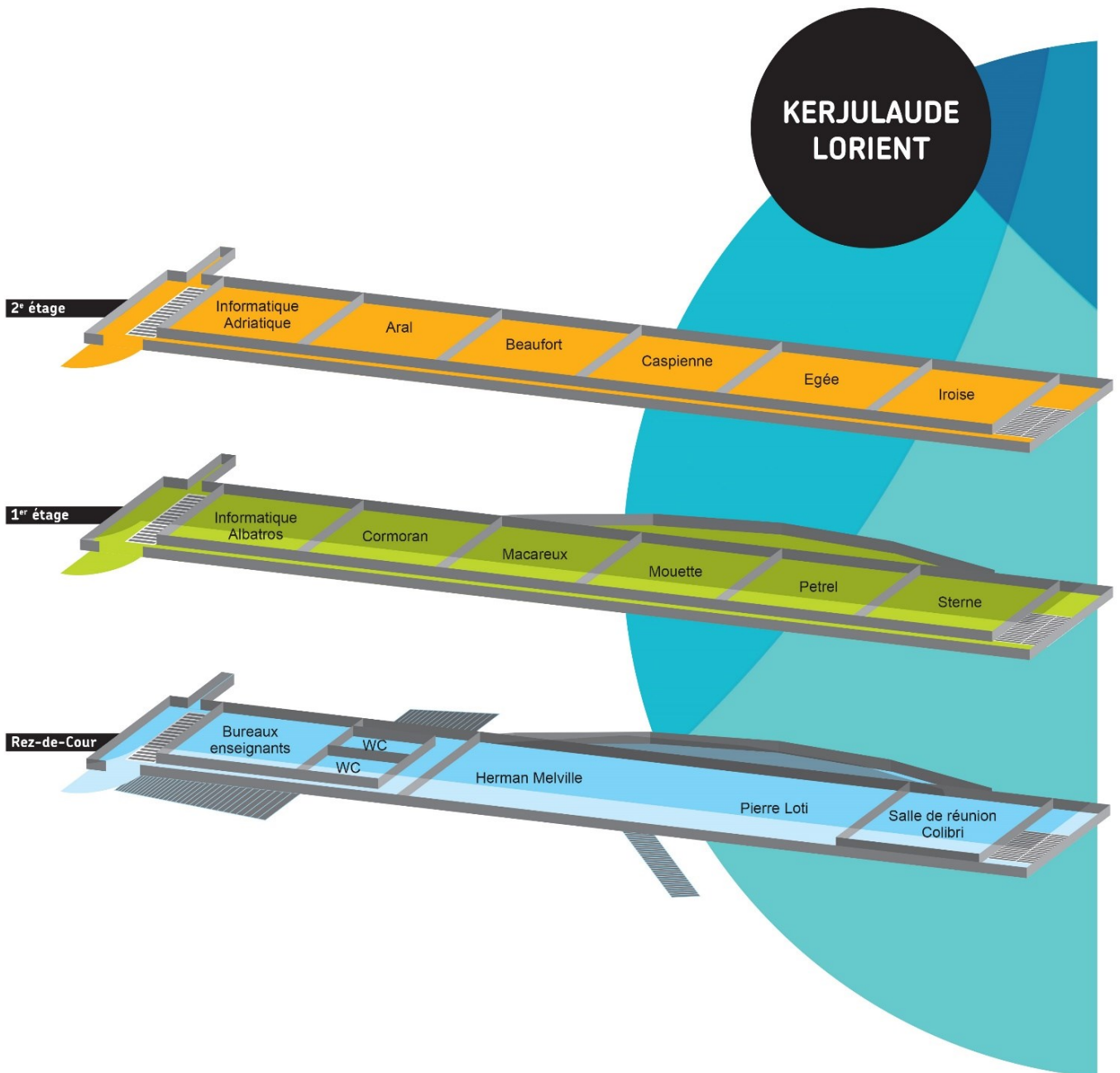


En cas d'alarme incendie, l'enseignant responsable de sa salle de cours doit **obligatoirement** sortir et conduire ses étudiants jusqu'au point de rassemblement, situé à l'arrière du bâtiment dans le parc Youri Gagarine.

L'enseignant, à ce moment, endosse le rôle du guide-file et doit vérifier la présence de tous ses étudiants au point de rassemblement.

Les serre-files quant à eux se chargent de vérifier l'évacuation totale du bâtiment. Vous pouvez réintégrer votre salle uniquement après l'autorisation de la direction de l'unité de travail.

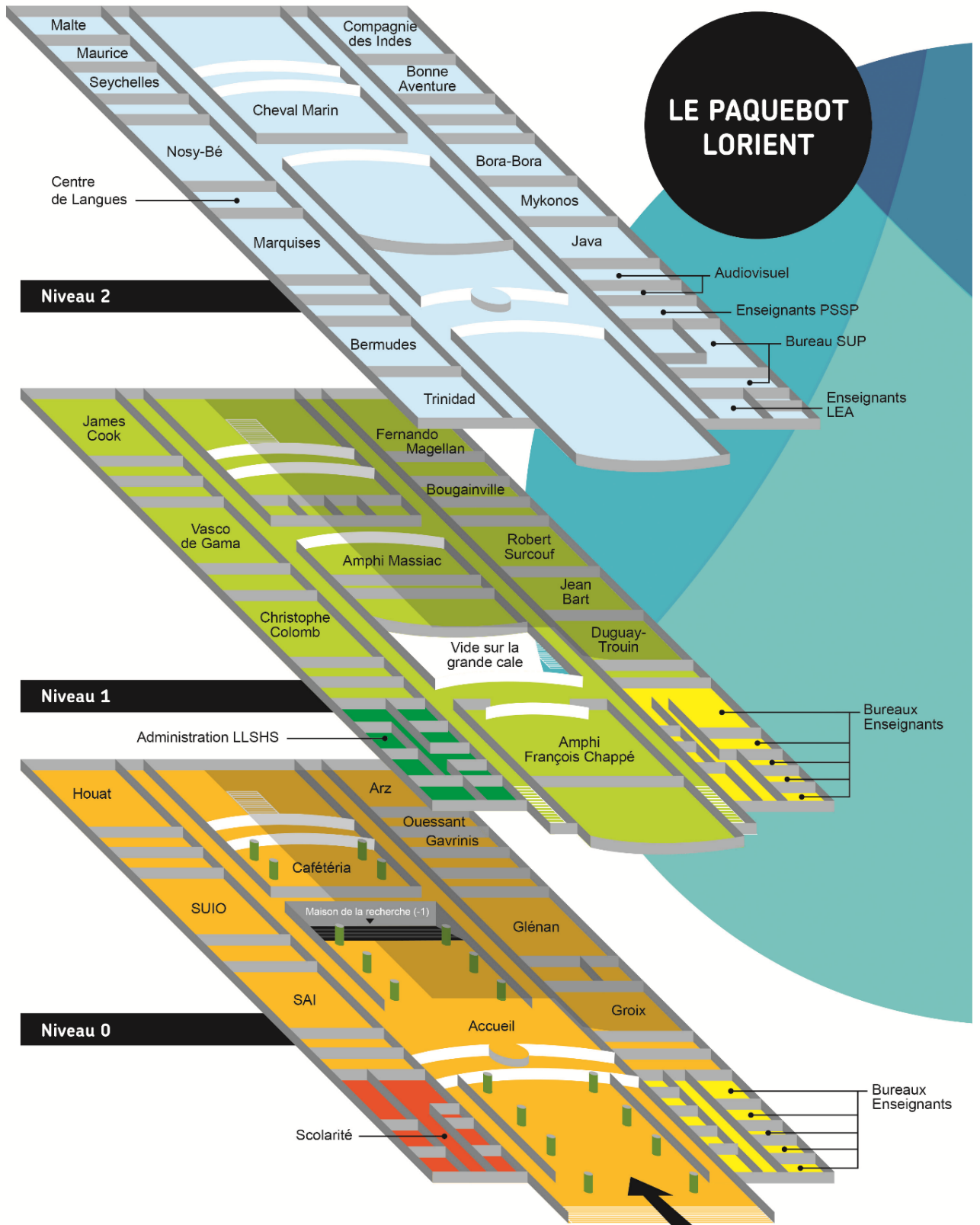
Plan des bâtiments



Faculté lettres,  
langues, sciences  
humaines &  
sociales

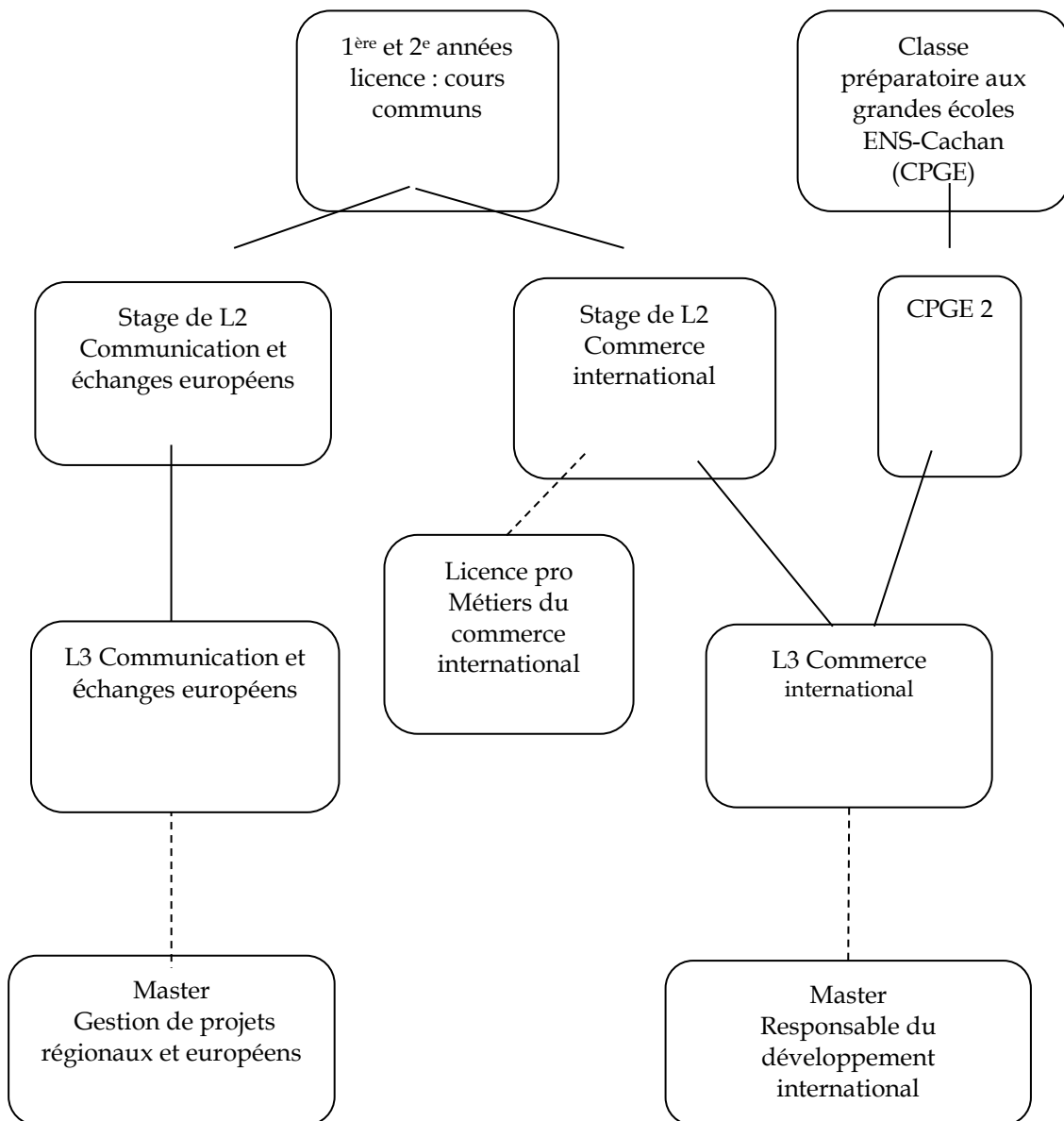


Université Bretagne Sud



*Présentation de la formation de licence Langues étrangères appliquées*

----- : accès sélectif



## Organisation de la formation

semestres	Parcours	
	Commerce international	Communication et échanges européens
Semestre 1	UE1 Pratique de la langue - anglais UE2 Pratique de la langue - allemand ou espagnol UE3 Cultures européennes anglais/allemand ou anglais/espagnol UE4 Culture économique UE5 Cultures économique et juridique CPGE UE6 Option concours	
Semestre 2	UE1 Pratique de la langue - anglais UE2 Pratique de la langue - allemand ou espagnol UE3 Cultures européennes anglais/allemand ou anglais/espagnol UE4 Culture économique UE5 Cultures économique et juridique CPGE UE6 Option concours	
Semestre 3	UE1 Pratique de la langue - anglais UE2 Pratique de la langue - allemand ou espagnol UE3 Management UE4 Langue économique et commerciale anglais/allemand ou anglais/espagnol UE5 Cultures économique et juridique CPGE UE6 Option concours	
Semestre 4	UE1 Pratique de la langue - anglais UE2 Pratique de la langue - allemand ou espagnole UE3 Pratique professionnelle UE4 Langue économique et commerciale anglais/allemand ou anglais/espagnol UE5 Cultures économique et juridique CPGE UE6 Option concours	
Semestre 5	Double diplôme possible (mobilité un an) avec la République tchèque UE1 Pratique de la langue - anglais UE2 Pratique de la langue - allemand ou espagnol UE3 Pratique professionnelle UE4 Environnement juridique de l'entreprise UE5 Marketing UE6 Unité d'enseignements complémentaires	
Semestre 6	<b>Séjour possible université partenaire + stage dans le même pays</b> UE1 Pratique de la langue - anglais UE2 Pratique de la langue - allemand ou espagnol UE3 Environnement économique de l'entreprise UE4 Projet Marketing UE5 Stage UE6 Unité d'enseignements complémentaires	

# *CPGE 1*

## Calendrier CPGE1

### *Réunions de rentrées*

Réunion spécifique CPGE1 le mercredi 31 août à 9h en P1 (lycée Dupuy de Lôme)  
Entretiens individuels à 10h en P1 (lycée Dupuy de Lôme)  
LEA1 et CPGE1 : jeudi 1<sup>er</sup> septembre à 10h30 amphitheâtre Massiac  
Présentation de l'ENT et des Activités d'ouverture : vendredi 2 septembre de 11h à 12h15, amphitheâtre François Chappé.  
Foire aux questions sur l'ENT : vendredi 2 septembre de 16h30 à 17h30, à distance  
Welcome Deiz le jeudi 15 septembre de 12h à 15h30

### *Début des cours*

CPGE1 : jeudi 1<sup>er</sup> septembre à 14h au lycée Dupuy de Lôme  
LEA1 : lundi 5 septembre

### *Vacances (dates incluses)*

Du samedi 22 au dimanche 30 octobre  
Du samedi 17 décembre au lundi 2 janvier  
Du samedi 18 au dimanche 26 février  
Du samedi 15 avril au lundi 1<sup>er</sup> mai

### *Dates à retenir*

**Vendredi 13 janvier** : tables rondes avec des diplômés LEA, l'après-midi.

### *Semestre 1*

Cours du 5 septembre au 2 décembre (12 semaines)  
Pas de cours spécifiques CPGE1 du 31 octobre au vendredi 4 novembre  
Semaine dite « de rattrapage » du 5 au 9 décembre  
Examens du 12 au 16 décembre et du 3 au 6 janvier (en priorité du 12 au 16 décembre)  
Conseil de classe : semaine du 16 janvier  
Délibérations : jeudi 26 janvier  
Publication des résultats : vendredi 27 janvier

### *Semestre 2*

Cours spécifiques CPGE 1 du 9 au 13 janvier  
Cours du 16 janvier au 14 avril (12 semaines)  
Pas de cours spécifique CPGE 1 du 13 au 17 février  
Examens du 2 au 12 mai (en priorité du 2 au 5 mai)  
Conseil de classe : semaine du 15 mai  
Délibérations le jeudi 25 mai  
Publication des résultats : vendredi 26 mai  
Consultation des copies et rendez-vous individuels : jeudi 1<sup>er</sup> juin 14h

### *Session 2*

Session 2 : du 12 au 16 juin (semestre impair) ; du 19 au 23 juin (semestre pair et année)  
Délibérations : vendredi 7 juillet. Consultation des copies l'après-midi, de 15h à 16h  
Publication des résultats : mardi 11 juillet

### Modalités de contrôle des connaissances semestre 1

ECTS	COEF UE	Intitulé UE	Code matière	Intitulé Matières	Nombre d'heures		Modalités de contrôle	Coef	Modalités de contrôle	Coef		
					CM	TD						
5	2	UE 1 : Pratique de la langue – anglais PLB1103U	GRB1101T	Grammaire		12	SESSION 1 CC	1	non-assidus et SESSION 2 écrit 1h30	1		
			EOB1101T	Expression orale		12					oral	1
			COB1101T	Compréhension orale		12					écrit 1h	1
5	2	UE 2 : Pratique de la langue – espagnol PLE1103U	GRE1101T	Grammaire		12	SESSION 1 CC	1	non-assidus et SESSION 2 écrit 1h30	1		
			EOE1101T	Expression orale		12					oral	1
			COE1101T	Compréhension orale		12					écrit 1h	1
		<b>OU</b>										
5	2	UE 2 : Pratique de la langue – allemand PLA1102U	GRA1104T	Grammaire		12	SESSION 1 CC	1	non-assidus et SESSION 2 écrit 1h30	1		
			EOA1101T	Expression orale		12					oral	1
			COO1105T	Compréhension orale		12					écrit 1h	1
5	1,5	UE 3 : Cultures européennes anglais / espagnol CEE1102U	RLB1102T	Rédaction en anglais		12	SESSION 1 CC	1	non-assidus et SESSION 2 écrit 2h	1		
			RLE1102T	Rédaction en espagnol		12					écrit 2h	1
			ESB1101T	Économie et société GB	12						écrit 1h30	1
			ESE1101T	Économie et société Espagne	12						écrit 1h30	1
		<b>OU</b>										
5	1,5	UE 3 : Cultures européennes anglais / allemand CEA1102U	RLB1102T	Rédaction en anglais		12	SESSION 1 CC	1	non-assidus et SESSION 2 écrit 2h	1		
			RLA1102T	Rédaction en allemand		12					écrit 2h	1
			ESB1101T	Économie et société GB	12						écrit 1h30	1
			ESA1101T	Économie et société Allemagne	12						écrit 1h30	1
5	1,5	UE 4 : Culture économique CEC1102U	ECO1101T	Économie	12	6	SESSION 1 écrit 1h30	1	non-assidus et SESSION 2 écrit 1h30	1		
			GES1101T	Gestion	12						écrit 2h	1
			INP1102T	Institutions politiques	12						écrit 1h	1
5	1,5	Culture économique et juridique CPGE CEJ1101U	ECO1105T	Économie		26	SESSION 1 CC + colles + concours blanc	1	non-assidus et SESSION 2 Écrit 2h	1		
			DRC1101T	Droit constitutionnel		26					Écrit 2h	1
			DCI1102T	Droit civil		26					Écrit 2h	1
5	1	Option concours OPC1101U	APM1102T	Approfondissement méthodologique		39	SESSION 1 CC + colles + concours blanc	1	non-assidus et SESSION 2 Écrit 1h	1		
			APL1102T	Approfondissement linguistique		6					Écrit 2h	1



## Modalités de contrôle des connaissances semestre 2

ECTS	COEF UE	Intitulé UE	Code matière	Intitulé Matières	Nombre d'heures		Modalités de contrôle	Coef	Modalités de contrôle	Coef
					CM	TD				
							<b>SESSION 1</b>		<b>SESSION 2</b>	
5	2	UE 1 : Pratique de la langue – anglais PLB1203U	GRB1201T	Grammaire		12	CC	1	écrit 1h30	1
			EOB1201T	Expression orale		12	CC	1	oral	1
			COB1201T	Compréhension orale		18	CC	1	écrit 1h	1
5	2	UE 2 : Pratique de la langue – espagnol PLE1203U	GRE1202T	Grammaire		12	CC	1	écrit 1h30	1
			EOE1201T	Expression orale		12	CC	1	oral	1
			COE1202T	Compréhension orale		18	CC	1	écrit 1h	1
		ou								
5	2	UE 2 : Pratique de la langue – allemand PLA1202U	GRA1203T	Grammaire		12	CC	1	écrit 1h30	1
			EOA1201T	Expression orale		12	CC	1	oral	1
			COA1201T	Compréhension orale		18	CC	1	écrit 1h	1
5	1,5	UE 3 : Cultures européennes anglais / espagnol CEE1203U	ESB1201T	Économie et société GB	12		écrit 1h30	1	écrit 1h30	1
			ESE1201T	Économie et société Espagne	12		écrit 1h30	1	écrit 1h30	1
			INP1203T	Institutions politiques	12		écrit 1h	1	écrit 1h	1
		OU								
5	1,5	UE 3 : Cultures européennes anglais / allemand CEA1203U	ESB1201T	Économie et société GB	12		écrit 1h30	1	écrit 1h30	1
			ESA1201T	Économie et société Allemagne	12		écrit 1h30	1	écrit 1h30	1
			INP1203T	Institutions politiques	12		écrit 1h	1	écrit 1h	1
5	1,5	UE 4 : Culture économique CEC1201U	ECO1201T	Économie	12	6	écrit 1h30	1	écrit 1h30	1
			COM1205T	Comptabilité		12	CC coef 1+écrit 2h coef 2	1	écrit 2h	1
			INF1202T	Informatique		12	CC	1	écrit 1h	1
5	1,5	Culture économique et juridique CPGE CEJ1201U	ECO1203T	Économie		26	CC + colles + concours blanc	1	Écrit 2h	1
			DCO1201T	Droit commercial		26	CC + colles + concours blanc	1	Écrit 2h	1
			DCI1201T	Droit civil		26	CC + colles + concours blanc	1	Écrit 2h	1
5	1	Option concours OPC1201U	APM1202T	Approfondissement méthodologique		39	CC + colles + concours blanc	1	Écrit 1h	1
			APL1202T	Approfondissement linguistique		6	CC + colles + concours blanc	1	Écrit 2h	1

## Présentation des cours et bibliographie - CPGE1

### **Grammaire**

*G. JONES – M. GUENNEC – A. JINGAND*

Révision systématique des différents points de grammaire anglaise, allemande ou espagnole, sous forme d'explication des points qui vont être abordés puis d'exercices systématiques. Le temps consacré à la maison à la préparation des exercices est fondamental, quelle que soit la langue.

Cette matière est notée en contrôle continu. La présence en cours est donc impérative.

### **Expression orale**

*G. JONES – D. PEREIRA ROMERO (S1) / N. ANDRÉ (S2) – A. JINGAND*

Le cours est basé sur des présentations individuelles et / ou en groupe. Les étudiant·e·s pourront choisir, le cas échéant, leur binôme pour les présentations qui se dérouleront chaque semestre. Le thème est libre mais il doit être en lien avec l'actualité. Il doit être traité à partir d'articles de la presse anglophone, germanophone ou hispanophone. La notation est individuelle.

En espagnol, au semestre 2, à partir de thèmes donnés en cours et/ou d'une mise en situation (abordant la culture, l'éducation, la vie universitaire, etc.), l'étudiant sera amené à travailler l'improvisation, le débat et l'interaction orale (la discussion contradictoire notamment).

Cette matière est notée en contrôle continu. La présence en cours est donc impérative.

### **Compréhension orale**

*L. DANIEL – N. ANDRÉ -- W. PETERS*

Exercices de compréhension orale à partir de reportages, séries télévisées, documents audio des médias anglophones, germanophones ou hispanophones. Les étudiant·e·s doivent répondre à un questionnaire et justifier leurs réponses, dans la même langue que celle du document. Le travail de compréhension et de production peut être accompagné d'exercices en ligne et de fiches de vocabulaire.

En espagnol, à partir d'un dossier documentaire, l'étudiant travaillera la compréhension de textes ainsi que la compréhension auditive en réalisant divers exercices (questionnaires, textes à trous, vrai/faux, etc.) et en justifiant ses réponses.

Cette matière est notée en contrôle continu. La présence en cours est donc impérative.

### **Rédaction**

*M. OLHARAN-LAGAN – N. ANDRÉ – W. PETERS (S1) / A. JINGAND (S2)*

Ce cours vise à améliorer les techniques d'expression écrite et les qualités rédactionnelles, acquérir et maîtriser les compétences nécessaires pour rédiger des textes de natures différentes (contextes universitaire et professionnel) en langue étrangère.

Il est noté en contrôle continu. La présence en cours est donc impérative.

À partir d'exercices pratiques réguliers, l'étudiant·e·s s'entraîne à la rédaction en langue étrangère afin de composer avec correction, précision et style selon les normes de la langue. Ces exercices permettront à l'étudiant·e·s de démontrer et de consolider, à la fois, sa connaissance en grammaire et syntaxe de la langue, ainsi que l'utilisation des outils d'aide à la rédaction (dictionnaires, livres de style, corpus textuels, etc.). Ils auront pour but de le·a préparer à se saisir de la langue comme un outil de communication dans un contexte international. Ce cours est un prérequis recommandé/indispensable à l'apprentissage d'une langue professionnelle, telle qu'elle sera enseignée à partir de la L2 en UE5.

## Économie et société

G. JONES – F. MARTINEZ – J. ULBERT

Le cours porte sur la géographie générale du Royaume-Uni, de l'Allemagne ou de l'Espagne : géographie physique, démographie, économie. Les aspects politiques (constitution, institutions) sont également abordés.

En outre, dans le cas du Royaume-Uni, un focus est fait sur la monarchie et le mouvement républicain, la politique de décentralisation, le système électoral et les partis politiques.

Dans le cas de l'Allemagne, les *länder* sont traités plus spécifiquement, dans leurs aspects économiques et culturels. Le cours aborde également l'histoire de l'Allemagne, depuis la fondation du Saint-Empire Romain Germanique jusqu'à la République de Weimar.

Pour ce qui est de l'Espagne, les communautés autonomes sont abordées sous l'angle de l'histoire, de l'économie et de la culture (art, folklore).

## Économie

C. PAVOINE (S1) - H. RENAUDIE (S2)

Il s'agit de s'intéresser à la coordination des décisions économiques par l'échange.

Partie I : L'échange sur les marchés

Chapitre I : Le marché et le mécanisme d'ajustement par les prix.

Chapitre II : La monnaie dans l'échange.

Chapitre III : L'État et le fonctionnement des marchés.

Partie II : La dimension internationale de l'échange.

Chapitre I : L'ouverture des économies.

Chapitre II : les fondements de l'échange international.

Chapitre III : La globalisation financière et l'efficacité du financement international des activités économiques.

Cet enseignement sera accompagné de séances de travaux dirigés afin de faciliter l'appropriation des concepts économiques et la méthodologie adéquate :

Savoir analyser des tableaux et des graphiques.

Analyser et comprendre un texte économique.

Analyser une situation ou un contexte économique.

## Gestion

H. PRIVAT

Ce cours est une introduction à la gestion. Son objectif est de faire comprendre aux étudiant.e.s la place des Sciences de gestion en LEA. Il abordera les trois grands points suivants : (1) les Sciences de gestion, (2) les origines, le fonctionnement et les bases de l'entreprise et (3) la Responsabilité sociétale des entreprises (RSE).

## Institutions politiques

H. RENAUDIE

L'objectif de ce cours est la connaissance des institutions politiques. L'approche est avant tout juridique (droit constitutionnel). Des éléments de sociologie politique ou d'histoire sont aussi étudiés afin d'apporter aux étudiant.e.s quelques bases de culture générale dans le domaine politique.

Semestre 1 : Cet enseignement a pour finalité d'apporter aux étudiant.e.s les fondamentaux de la science politique à travers trois grandes parties :

I- L'État

II- La Constitution

III- Le citoyen

Une transversalité sera abordée par l'étude comparative des institutions politiques des autres États (Allemagne, Belgique, Espagne, États-Unis, Italie, Lettonie, Suisse, Royaume-Uni...)

Semestre 2 : Ce deuxième temps de l'année universitaire sera consacré à l'étude des institutions politiques de la cinquième République à travers quatre parties retraçant les acteurs de la vie politique :

I- L'élaboration de la Constitution

II- Le Président de la République

III- Le gouvernement

IV- Le Parlement

Cet enseignement proposera de nombreuses illustrations tenant compte de l'évolution de l'actualité afin de susciter une interactivité dans le cadre d'un cours magistral.

## Comptabilité

E. GENAIVRE

Objectif du cours : cet enseignement vise à expliquer le rôle du système d'information comptable au sein des entreprises et vis-à-vis des tiers, ainsi que ses normes et principes d'enregistrement en partie double. Il décrit la saisie des opérations courantes et d'inventaires, liées aux activités commerciales, financières, sociales et fiscales des entreprises. Il présente le contenu et l'interprétation des documents comptables légaux devant être produits en entreprise (livre journal, grand livre, balance, compte de résultat et bilan) et qui engagent la responsabilité des dirigeants.

INTRODUCTION GÉNÉRALE : origine et intérêt de la comptabilité générale, présentation de la saisie et tenue des comptes en entreprise.

Partie I : L'agencement du système d'information comptable

Chapitre 1 : Les obligations posées aux entreprises

Chapitre 2 : L'organisation du système d'information comptable

Partie II : Initiation au fonctionnement du système d'information comptable

Chapitre 1 : L'enregistrement des opérations courantes de l'entreprise

Chapitre 2 : L'enregistrement des opérations d'inventaires de l'entreprise

## Informatique

C. MARICHAL

Thème 2 : Traitement des données avec les logiciels tableurs Excel et Libre Office Calc.

Les différents points ci-après seront abordés :

- mise en forme des cellules
- savoir écrire une formule

- savoir recopier une formule vers une autre cellule
- savoir utiliser des fonctions arithmétiques simple (calcul d'une somme, d'une moyenne)
- savoir créer un graphique

Thème 3 : Constitution de diaporama avec le logiciel Powerpoint

### **Économie CPGE**

*V. DESCLOS*

*Programme défini par l'arrêté du 18 avril 2018 fixant le programme des concours d'admission en première année à l'ENS Rennes.*

Le programme est structuré autour de deux grandes parties : la microéconomie et la macroéconomie. Il est réparti entre la première et deuxième année.

1. Microéconomie : Mécanismes de marché (Définition et description des structures de marché ; concepts d'offre et de demande du marché ; équilibre du marché et efficacité ; notion d'élasticité) ; Comportements individuels (Éléments de théorie du consommateur et du producteur en concurrence pure et parfaite ; l'équilibre de concurrence pure et parfaite ; la théorie des jeux) ; l'équilibre de Nash ; les imperfections de marché ; les défaillances de marché et leur prise en compte.

2. Macroéconomie : Le cadre comptable de l'activité économique ; L'économie sur le long terme : la croissance et ses théories ; Marchés, comportements et équilibre macroéconomiques en économie fermée ; Le marché des biens et services et les comportements de consommation, d'épargne et d'investissement ; Politique économique ; Relations économiques et financières internationales

Préparation à la dissertation économique et à la synthèse (épreuve d'option de certains concours).

### **Droit constitutionnel CPGE**

*R. CARIN*

*Programme défini par l'arrêté du 18 avril 2018 fixant le programme des concours d'admission en première année à l'ENS Rennes.*

1. Droit constitutionnel

1.1. Théorie général du droit constitutionnel

- Les éléments constitutifs et les formes de l'État ;
- L'organisation du pouvoir dans l'État

1.2. Le constitutionnalisme : la Constitution (écrite ou coutumière, rigide ou souple) et le contenu du bloc de constitutionnalité

1.3. Le principe de séparation des pouvoirs et son application : régimes parlementaire, présidentiel et mixte

1.4. La participation des citoyens (la démocratie), les élections, le référendum

1.5. Les institutions politiques françaises

- L'histoire constitutionnelle française depuis 1875 ;
- La Constitution de la Ve République.

Préparation au commentaire de texte constitutionnel.

## Droit commercial CPGE

R. CARIN

*Programme défini par l'arrêté du 18 avril 2018 fixant le programme des concours d'admission en première année à l'ENS Rennes.*

Il comprend trois parties :

### **1. Droit commercial**

- Les actes de commerce et les actes mixtes (notion et régime) ;
- les commerçants : définition, accès à la profession et obligations professionnelles.

Préparation au cas pratique et à l'analyse de décisions de justice.

## Droit civil CPGE

V. DESCLOS

*Programme défini par l'arrêté du 18 avril 2018 fixant le programme des concours d'admission en première année à l'ENS Rennes.*

Il comprend quatre grandes parties autour d'une introduction au droit, les personnes, les biens, les obligations. En CPGE 1, les parties 1 à 3 sont principalement traitées.

### **1. Introduction générale au droit**

- Les caractères de la règle de droit ;
- les grandes divisions du droit (droit privé-droit public, mixte, international) ;
- les sources du droit ;
- le domaine d'application de la règle de droit dans l'espace et dans le temps ;
- l'interprétation ;
- les bases de l'organisation juridictionnelle ;
- les droits subjectifs et leurs principales classifications ;
- la preuve des droits subjectifs ;

### **2. Le droit des personnes**

- La personnalité juridique, définition, attributs, distinction personne physique et morale ;
- les éléments d'identification des personnes physiques ;
- les droits de la personnalité ;
- la capacité et les incapacités ;
- les régimes de représentation (majeurs, mineurs) ;

### **3. Les biens**

- Les droits réels et droits personnels ;
- le patrimoine ;
- les classifications des biens : meubles et immeubles, biens corporels et incorporels et autres classifications secondaires ;
- le droit de propriété : caractères et évolution, prérogatives et limites ;
- la possession ;
- les modes d'acquisition de la propriété (à l'exclusion de l'organisation et de la publicité foncière) ;
- les propriétés collectives (à l'exclusion de la copropriété des immeubles bâtis)
- les servitudes ;
- les relations de voisinage.

Préparation à la dissertation juridique et aux exercices juridiques (épreuve d'option de certains concours).

### Approfondissement méthodologique

F. JAPPE

Préparation aux épreuves écrites et orales de concours (exercice de la synthèse, de l'argumentation, QCM de culture générale, QCM de compréhension et expression écrite en français, QCM de raisonnement logique).

Travaux de recherche en groupes ou individuels, Travaux Pratiques d'entraînement à l'oral :

- sur les **thèmes de culture générale**,

- sur les **débats de société contemporains**,

- sur les **techniques de communication** en vue de l'entretien de culture générale et de personnalité.

Des interrogations individuelles ou collectives (appelées « colles » en classes prépa)

complètent le dispositif. Elles permettent d'évaluer régulièrement les acquis et de préparer les étudiants aux épreuves orales des concours.

# *CPGE 2*



## Calendrier CPGE2

### *Réunions de rentrée*

LEA2 et CPGE 2 : jeudi 1<sup>er</sup> septembre à 8h30 salles Vasco de Gama et Christophe Colomb  
Présentation de l'ENT : vendredi 2 septembre de 8h30 à 9h45 pour les néo-entrants, amphithéâtre François Chappé.  
Foire aux questions sur l'ENT : vendredi 2 septembre de 16h30 à 17h30, à distance  
Welcome Deiz le jeudi 15 septembre de 12h à 15h30

### *Début des cours*

CPGE2 : mercredi 31 août à 12h30 salle Surcouf, UBS  
LEA2 : lundi 5 septembre

### *Vacances (dates incluses)*

Du samedi 22 au dimanche 30 octobre  
Du samedi 17 décembre au lundi 2 janvier  
Du samedi 18 au dimanche 26 février

### *Dates à retenir*

Réunion mobilité internationale spécifique au département LEA (partenariats LEA, conditions pour partir, interlocuteurs...) : **semaine du 14 novembre** (*sous réserve de confirmation*)  
Réunion organisée par le SAI à la faculté de Lettres (mobilité études, financement, démarches administratives, calendrier...) : **jeudi 24 novembre**, 13h30-15h séjours d'études ; 15h15-15h45 financer son projet de mobilité internationale ; 16h-17h stages à l'étranger  
**Lundi 28 après-midi et mardi 29 novembre** : *Une idée pour mon territoire*  
**Vendredi 13 janvier** à 18h : remise des diplômes licence pro ACIET, licence LEA, Master 2 RDI. **Tables rondes l'après-midi**. Repas le soir

### *Semestre 1*

Cours du 5 septembre au 2 décembre (12 semaines)  
Pas de cours spécifiques du 31 octobre au vendredi 4 novembre  
Semaine dite « de rattrapage » du 5 au 9 décembre  
Examens du 12 au 16 décembre  
Conseil de classe : semaine du 16 janvier  
Délibérations : jeudi 26 janvier  
Publication des résultats : vendredi 27 janvier

### *Semestre 2*

Cours du 3 janvier au 20 mars (10 semaines) puis du 3 au 14 avril (CPGE uniquement)  
Pas de cours spécifique CPGE 2 du 13 au 17 février  
Semaine de rattrapage : du 20 au 24 mars  
Examens du 27 au 31 mars  
Conseil de classe : semaine du 15 mai  
Délibérations le jeudi 1<sup>er</sup> juin  
Publication des résultats : vendredi 2 juin  
Consultation des copies et rendez-vous individuels : jeudi 1<sup>er</sup> juin 14h

### *Session 2*

Session 2 : du 12 au 16 juin (semestre impair) ; du 19 au 23 juin (semestre pair et année)

Délibérations : vendredi 7 juillet. Consultation des copies l'après-midi, de 15h à 16h  
Publication des résultats : mardi 11 juillet  
Délibérations diplôme : vendredi 7 juillet et vendredi 1<sup>er</sup> septembre (sous réserve de confirmation)

### Modalités de contrôle des connaissances semestre 3

ECTS	COEF UE	Intitulé UE	Code matière	Intitulé Matières	Nombre d'heures		MCC	Coef	MCC	Coef
					CM	TD	SESSION 1		SESSION 2	
5	2	Pratique de la langue – anglais PLB1303U	TFB1301T	Traduction français > anglais		12	CC	1	Écrit 1h30	1
			TBF1301T	Traduction anglais > français		12	CC		Écrit 1h30	
			CEB1301T	Compréhension/Expression		18	CC		Écrit 1h30	
5	2	Pratique de la langue – espagnol PLE1303U	TFE1301T	Traduction français > esp		12	CC	1	Écrit 1h30	1
			TEF1301T	Traduction esp > français		12	CC		Écrit 1h30	
			CEE1301T	Compréhension/Expression		18	CC		Écrit 1h30	
		Pratique de la langue – allemand PLA1302U	TFA1301T	Traduction français > allemand		12	CC	1	Écrit 1h30	1
			TAF1301T	Traduction allemand > français		12	CC		Écrit 1h30	
			CEA1301T	Compréhension/Expression		18	CC		Écrit 1h30	
5	1,5	Management MGT1301U	MDO1301T	Management des organisations	12	12	Écrit 2h	1	Écrit 2h	1
			REP1301T	Rédaction professionnelle		12	CC		Écrit 1h	
			GRH1301T	Gestion des ressources humaines	18		Écrit 2h		Écrit 2h	
5	1,5	Langue éco. et commerciale anglais / espagnol LCE1302U	LCB1301T	Langue économique et commerciale - anglais		12	Écrit 1h30	1	Écrit 1h30	1
			LCE1301T	Langue économique et commerciale - espagnol		12	Écrit 1h30		Écrit 1h30	
			ESU1301T	Économie et société US	12		Écrit 1h30		Écrit 1h30	
			ESH1301T	Économie et société hispano-américaines	12		Écrit 1h30		Écrit 1h30	
		Langue éco. et commerciale anglais / allemand LCA1302U	LCB1301T	Langue économique et commerciale - anglais		12	Écrit 1h30	1	Écrit 1h30	1
			LCA1302T	Langue économique et commerciale - allemand		12	Écrit 1h30		Écrit 1h30	
			ESU1301T	Économie et société US	12		Écrit 1h30		Écrit 1h30	
			ESG1301T	Économie et société germanophones	12		Écrit 1h30		Écrit 1h30	
5	1,5	Culture économique et juridique CPGE CEJ1302U	ECO1304T	Économie		26	CC + colles + concours blanc	1	Écrit 2h	1
			DSO1301T	Droit commercial		39	CC + colles + concours blanc		Écrit 2h	
			DCI1302T	Droit civil		39	CC + colles + concours blanc		Écrit 2h	
5	1	Option concours OPC1301U	APM1301T	Approfondissement méthodologique		39	CC + colles + concours blanc	1	Écrit 1h	1
			APL1301T	Approfondissement linguistique		6	CC + colles + concours blanc		Écrit 2h	

### Modalités de contrôle des connaissances semestre 4

ECTS	COEF UE	Intitulé UE	Code matière	Intitulé Matières	Nombre d'heures		MCC	Coef	MCC	Coef
					CM	TD				
5	2	Pratique de la langue – anglais PLB1403U	TFB1401T	Traduction français > anglais		10	CC	1	Écrit 1h30	1
			TBF1401T	Traduction anglais > français		10				
			CEB1401T	Compréhension/Expression		15				
5	2	Pratique de la langue – espagnol PLE1403U	TFE1401T	Traduction français > espagnol		10	CC	1	Écrit 1h30	1
			TEF1401T	Traduction espagnol > français		10				
			CEE1401T	Compréhension/Expression		15				
		Pratique de la langue – allemand PLA1405U	TFA1401T	Traduction français > allemand		10	CC	1	Écrit 1h30	1
			TAF1401T	Traduction allemand > français		10				
			CEA1401T	Compréhension/Expression		15				
5	1,5	Pratique professionnelle PRP1401U	INF1403T	Informatique	5	10	CC	1	Écrit 1h	1
			CPA1401T	Comptabilité analytique		10				
			COP1401T	Communication professionnelle		10				
			CDE1401T	Culture d'entreprise		10				
5	1,5	Langue éco. et commerciale anglais / esp. LCE1401U	LCB1401T	Langue économique et commerciale - anglais		10	Écrit 1h30	1	Écrit 1h30	1
			LCE1401T	Langue économique et commerciale – esp.		10				
			ESU1401T	Économie et société US	10					
			ESH1401T	Économie et société hispano-américaines	10					
		Langue éco. et commerciale anglais/allemand LCA1401U	LCB1401T	Langue économique et commerciale - anglais		10	Écrit 1h30	1	Écrit 1h30	1
			LCA1402T	Langue économique et commerciale – all.		10				
			ESU1401T	Économie et société US	10					
			ESG1401T	Économie et société germanophones	10					
5	1,5	Culture économique et juridique CPGE CEJ1402U	ECO1404T	Économie		26	CC + colles + concours blanc	1	Écrit 2h	1
			DAM1401T	Droit des sociétés		39				
			DCI1403T	Droit civil		39				
5	1	Option concours OPC1401U	APM1401T	Approfondissement méthodologique		39	CC + colles + concours blanc	1	Écrit 1h	1
			APL1401T	Approfondissement linguistique		6				

**Traduction du français vers l'anglais, l'allemand ou l'espagnol**

G. JONES - M. GUENNEC - J. ULBERT

Traduire un texte du français vers une langue étrangère est un exercice difficile : il ne s'agit pas de traduire mot à mot, mais de rester fidèle à l'idée véhiculée par la phrase elle-même. Pour mieux cerner le thème grammatical puis la traduction d'articles authentiques de la presse anglophone, germanophone ou hispanophone, il faut bien comprendre les mécanismes de la phrase : temps, aspects, modaux, pronoms relatifs. Un entraînement systématique vous est proposé afin d'éviter les « pièges » classiques souvent commis par l'étudiant e français e face à l'exercice de la traduction. La traduction est aussi l'occasion de revoir du vocabulaire sur les thèmes abordés (politique, travail, économie, agriculture, logement, cinéma, tourisme, écologie...) et de préciser des points de grammaire.

**Traduction de l'anglais, l'allemand ou l'espagnol vers le français**

F. MARTIN - V. ROSIAU - A. JINGAND

Destinés à développer et à apprécier la capacité de l'étudiant e à comprendre et rendre le texte dans un français riche et élégant, les textes sont choisis pour leur intérêt culturel et/ou économique d'une part, et grammatical et lexical d'autre part.

En anglais, l'étudiant e se verra proposer la traduction de textes issus de la presse quotidienne ou hebdomadaire anglo-saxonne ou anglo-américaine (*Guardian Weekly, New York Times...*) en général, et de la presse anglophone économique en particulier (*The Economist, Business Week*).

En allemand, les journaux le plus souvent utilisés sont : *die Zeit, der Spiegel, Berliner Zeitung, Frankfurter Allgemeine Zeitung*.

En espagnol, les articles sont tirés en particulier de *El País*.

**Compréhension / expression**

B. COINTO - V. ROSIAU - A. JINGAND

À l'aide de documents tirés des médias – presse écrite, radiophonique et télévisée – ainsi que des épreuves orales des concours des écoles de commerce, les étudiant e s se familiarisent avec le lexique de l'actualité et apprennent à faire des synthèses, des commentaires, à l'écrit et à l'oral.

Les contrôles continus porteront sur des supports de même type ainsi que sur le vocabulaire étudié en cours.

Cette matière est notée en contrôle continu. La présence en cours est donc impérative.

En espagnol, un intérêt particulier sera porté aux épreuves écrites et orales du CLES B2 en vue d'une éventuelle présentation de l'étudiant à cette certification pour les étudiants ayant le niveau B2 (mars 2020).

**Management des organisations**

H. RENAUDIE

Il s'agit de s'intéresser aux théories des organisations et à la dimension managériale de l'entreprise. Ce cours a pour finalité de répondre à deux problématiques centrales :

- Comment choisir une structure ?
  - Caractéristiques et choix d'une structure.
  - Facteurs de contingence et structure.
- Comment faire évoluer la structure ?
  - Environnement et structures flexibles.
  - Dynamique structurelle et changements organisationnels.

Chaque chapitre est structuré de manière à rendre l'étudiant e capable :

- D'analyser une situation pratique de management.
- D'identifier les principes de management mis en œuvre dans une entreprise.
- De comprendre les enjeux spécifiques liés au management d'une entreprise.
- D'analyser une décision stratégique à partir d'un diagnostic structuré et argumenté.

Chaque chapitre s'appuie sur un cas d'entreprise et comprendra :

- Un cas pratique complet.
- Un questionnement progressif à travers l'analyse de documents multiples (textes, schémas, tableaux, graphiques...)
- Un cours structuré.
- Une série de tests (QCM...) permettant de vérifier les connaissances de base.

Cet enseignement prendra la forme d'un cours magistral et d'une séance de travaux dirigés hebdomadaire propice à l'étude d'un cas pratique d'entreprise.

### **Rédaction professionnelle**

*H. RENAUDIE*

Le cours de rédaction professionnelle a pour finalité d'accompagner les étudiant·e·s à s'approprier l'utilisation et l'élaboration des documents écrits dans une organisation (entreprise, association, collectivité territoriale...). Seront abordés : le courriel, la note d'information, la note de service, le journal d'entreprise, la newsletter, une invitation à un événement, une carte de vœux, un ordre de jour à une réunion...

Les supports de communication écrite seront traités de manière pragmatique.

### **Gestion des ressources humaines**

*H. RENAUDIE*

Cet enseignement a pour finalité de conduire les étudiant·e·s à comprendre le rôle stratégique de la gestion des RH dans une entreprise ou une organisation à but non lucratif.

Les thèmes traités sont les suivants :

1. Les objectifs stratégiques et la gestion des ressources humaines.
2. La gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC)
3. La motivation et l'implication des salariés.

Les articles de presse, les cas pratiques, les fiches auteurs permettent de nourrir cette discipline.

### **Langue économique et commerciale**

*M. OLHARAN-LAGAN - F. MARTINEZ - A. JINGAND / C. QUOTSCHALLA*

En anglais, le premier semestre sera consacré à l'acquisition du vocabulaire de base de l'économie puis à l'étude de la microéconomie : les secteurs de production, les circuits de distribution et les structures d'entreprise.

Le deuxième semestre aborde les grandes questions macroéconomiques : croissance et décroissance ; inflation et désinflation ; chômage ; régulation de l'économie (politiques monétaires et budgétaires) : rôle du gouvernement et des banques centrales, économies planifiées vs. économies de marché...

En espagnol, le premier semestre aborde les grandes questions macroéconomiques : croissance et décroissance ; inflation et désinflation ; chômage ; régulation de l'économie (politiques monétaires et budgétaires) : rôle du gouvernement et des banques centrales, économies planifiées vs. économies de marché...

Le deuxième semestre s'intéresse à la microéconomie : les différentes formes d'entreprises, l'organisation interne des entreprises ; les partenaires ; les circuits de distribution et le transport ; l'activité commerciale (les commandes, les factures, la correspondance...).

En allemand, le premier semestre portera sur des sujets comme « acheter sur Internet », « la durabilité », « les bases du marketing ».

### **Économie et société**

*M. OLHARAN-LAGAN – M. GUENNEC – J. ULBERT*

#### Anglais

Drawing on a range of disciplines and approaches, the purpose of the course is to provide students with an introduction to the institutional, socio-economic and cultural factors which provide the USA (particularly American businesses) with a competitive advantage in the global economy. The course will therefore cover the following topics:

- A brief history of the USA: from a colony to a budding superpower (18th-19th centuries)
- Political institutions of the USA: the constitution, political parties, elections
- Civil rights and civil liberties
- The USA, globalisation and cultural imperialism
- Technology and innovation

#### Espagnol

Après avoir défini l'Amérique latine et hispanophone, le cours, en espagnol, portera sur l'histoire politique, sociale et économique depuis les Précolombiens jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle. Les points abordés seront

- les différentes civilisations précolombiennes,
- la conquête de l'Amérique hispanophone,
- la société et l'économie coloniales,
- les mouvements d'indépendance,
- l'Amérique indépendante,
- l'Amérique contemporaine,
- le populisme,
- les mouvements révolutionnaires.

#### Allemand

Période 1 : Étude de la Suisse alémanique

Geographischer und historischer Überblick,

Grundelemente des politischen Systems und besondere Merkmale des Föderalismus, wirtschaftliche Daten und Schwerpunkte,

Beziehungen zur Europäischen Union : Ablehnung, bzw. Abstand

Période 2 : Étude de l'Autriche

Geographischer und historischer Überblick,

Grundelemente des politischen Systems und besondere Merkmale des Föderalismus, wirtschaftliche Daten und Schwerpunkte,

Beziehungen zur Europäischen Union ; Beitritt und Folgen für Österreich

### **Culture d'entreprise**

*M. GUENNEC / H. PRIVAT*

Ce cours a une double approche permettant aux étudiant·e·s de comprendre la structure professionnelle dans laquelle ils/elles exerceront leur premier stage ou leur premier emploi.

Première partie (Mme Privat) : les notions suivantes seront abordées

- Culture d'entreprise
- Canvas (outil)

- SWOT et SWOT personnel (outil)
- RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises)
- Initiation à l'étude de marché

Deuxième partie (Madame Guennec) : Il s'agit d'aborder successivement les points suivants :

- Quels sont les attendus en LEA2 concernant le stage en entreprise
- Comment activer son réseau et identifier les structures d'accueil.
- Élaborer un CV et une lettre de motivation.
- Appréhender un entretien.
- Rédiger un rapport de stage.
- Formaliser une soutenance.

Cette partie sera enrichie lors des tables rondes du 14 janvier. Ces échanges permettront de mieux appréhender les attentes des entreprises, des associations, et d'apporter des conseils aux étudiant e s dans leur insertion professionnelle.

### Informatique

C. MILLON

Traitement des données avec le tableur *Excel*.

*Pré-requis : connaissances de base du tableur (appries en 1ère année de LEA).*

**Objectifs du cours :**

- Savoir paramétrer l'impression (mise en page).
- Savoir utiliser les fonctions Excel de calculs avec critères : calcul d'une somme, d'une moyenne, d'un effectif régis par une ou plusieurs conditions.
- Savoir gérer une date : format, calcul d'une durée, extraire le mois, le jour ou l'année.
- S'initier au traitement des données à l'aide du mode Tableau.

### Comptabilité analytique

E. GENAIVRE

Objectif du cours : cet enseignement vise à expliquer les bases de la compétitivité des entreprises et leurs performances réalisées, qui s'appuient sur la maîtrise des coûts aux différents stades de l'approvisionnement, de la fabrication et de la distribution d'un produit. Les diagnostics, pouvant être établis à partir de différents modèles, permettent de mieux cerner les conditions dans lesquelles des dirigeants élaborent la politique stratégique de développement d'une société (recrutement, investissement, délocalisation, choix des fournisseurs de matières premières ou des distributeurs).

INTRODUCTION GÉNÉRALE : origine et intérêt de la comptabilité de gestion, présentation des modèles d'évaluation et de gestion des coûts existants

CHAPITRE 1 : LA PRESENTATION DU MODELE DES COUTS COMPLETS (Full costing)

Introduction

Section 1 : Les caractéristiques du modèle

Paragraphe 1 : La nature des charges à intégrer dans le modèle

Paragraphe 2 : Le fonctionnement du modèle des coûts complets

Section 2 : Le fonctionnement et les évolutions apportées au modèle

Paragraphe 1 : L'application du modèle des coûts complets dans les entreprises

Paragraphe 2 : Les évolutions et extensions du modèle des coûts complets

Conclusion



## CHAPITRE 2 : LA PRESENTATION DU MODELE DES COUTS PARTIELS (Direct costing)

Introduction

Section 1 : Les caractéristiques du modèle

Paragraphe 1 : La nature des charges à intégrer dans le modèle

Paragraphe 2 : Le fonctionnement du modèle des coûts partiels

Section 2 : Le fonctionnement et les évolutions apportées au modèle

Paragraphe 1 : L'application du modèle des coûts partiels dans les entreprises

Paragraphe 2 : Les évolutions et extensions du modèle des coûts partiels

Conclusion

## Économie CPGE

V. DESCLOS

*Programme défini par l'arrêté du 18 avril 2018 fixant le programme des concours d'admission en première année à l'ENS Rennes.*

Le programme est structuré autour de deux grandes parties : la microéconomie et la macroéconomie. Il est réparti entre la première et deuxième année.

1. Microéconomie : Mécanismes de marché (Définition et description des structures de marché ; concepts d'offre et de demande du marché ; équilibre du marché et efficacité ; notion d'élasticité) ; Comportements individuels (Éléments de théorie du consommateur et du producteur en concurrence pure et parfaite ; l'équilibre de concurrence pure et parfaite ; la théorie des jeux) ; l'équilibre de Nash ; les imperfections de marché ; les défaillances de marché et leur prise en compte.

2. Macroéconomie : Le cadre comptable de l'activité économique ; L'économie sur le long terme : la croissance et ses théories ; Marchés, comportements et équilibre macroéconomiques en économie fermée ; Le marché des biens et services et les comportements de consommation, d'épargne et d'investissement ; Politique économique ; Relations économiques et financières internationales

Préparation à la dissertation économique et à la synthèse (épreuve d'option de certains concours).

## Droit commercial et droit des sociétés CPGE

R. CARIN

*Programme défini par l'arrêté du 18 avril 2018 fixant le programme des concours d'admission en première année à l'ENS Rennes.*

### 1. Droit commercial

- les fonds de commerce : éléments du fonds, nature juridique, la propriété commerciale ;
- les opérations portant sur le fonds de commerce : vente, nantissement, gérances.

### 2. Droit commun des sociétés

- la formation des sociétés ;
- le fonctionnement de la société ;
- la dissolution de la société.

Préparation au cas pratique et à l'analyse de décisions de justice.

## Droit administratif CPGE

R. CARIN

*Programme défini par l'arrêté du 18 avril 2018 fixant le programme des concours d'admission en première année à l'ENS Rennes.*

### 2.1 Les sources du droit administratif

- Les sources internes ;

<p>- les traités internationaux.</p> <p>2.2 <i>L'organisation administrative</i></p> <p>- L'administration d'État ;</p> <p>- les collectivités locales ;</p> <p>- les établissements publics ;</p> <p>- les autorités administratives indépendantes, les autorités publiques indépendantes ;</p> <p>- les rapports entre les personnes publiques : centralisation, décentralisation et déconcentration.</p> <p>2.3 <i>L'action de l'administration</i></p> <p>- Le principe de la légalité administrative ;</p> <p>- l'objet de l'action de l'administration ;</p> <p>- les actes de l'administration, actes administratifs unilatéraux et contrats administratifs ;</p> <p>- la responsabilité administrative extracontractuelle.</p> <p>2.4 <i>La justice administrative</i></p> <p>- Les principales juridictions administratives ;</p> <p>- le partage des compétences entre les juridictions administrative et judiciaire, le tribunal des conflits ;</p> <p>- les recours gracieux et contentieux.</p> <p>Préparation au cas pratique et à l'analyse de décisions de justice</p>
--

<b>Droit civil CPGE</b>	<i>R. CARIN</i>
<p><i>Programme défini par l'arrêté du 18 avril 2018 fixant le programme des concours d'admission en première année à l'ENS Rennes.</i></p> <p><b>4. Les obligations</b></p> <p>- les sources des obligations ;</p> <p>- le contrat : la formation, les effets du contrat, l'inexécution et la responsabilité contractuelle ;</p> <p>- les quasi-contrats ;</p> <p>- la responsabilité extracontractuelle ;</p> <p>- les deux principaux régimes spéciaux de responsabilité : la responsabilité du fait des véhicules terrestres à moteur, la responsabilité du fait des produits défectueux ;</p> <p>Préparation à la dissertation juridique et aux exercices juridiques (épreuve d'option de certains concours).</p>	

<b>Approfondissement méthodologique</b>	<i>F. JAPPE et V. DESCLOS</i>
<p>Préparation aux épreuves écrites et orales de concours (exercice de la synthèse, de l'argumentation, QCM de culture générale, QCM de compréhension et expression écrite en français, QCM de raisonnement logique).</p> <p>Travaux de recherche en groupes ou individuels, Travaux Pratiques d'entraînement à l'oral :</p> <p>- sur les <b>thèmes de culture générale</b>,</p> <p>- sur les <b>débats de société contemporains</b>,</p> <p>- sur les <b>techniques de communication</b> en vue de l'entretien de culture générale et de personnalité.</p> <p>Des interrogations individuelles ou collectives (appelées « colles » en classes prépa) complètent le dispositif. Elles permettent d'évaluer régulièrement les acquis et de préparer les étudiants aux épreuves orales des concours.</p>	